



# AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC



## PROJETS DE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Publié le 16 septembre 2019

(Conformément à l'ordonnance n°2016-1060 du 03 août 2016)

Conformément à la Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, les communautés de communes de Cœur de Garonne, ayant délibéré le 7/11/2017, du Volvestre, ayant délibéré le 19/10/2017, du Bassin Auterivain, ayant délibéré le 12/09/2017 et le Pays Sud Toulousain, ayant délibéré le 4/09/2017, ont élaboré de manière conjointe, leurs Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET).

Le PCAET est l'outil opérationnel de la transition énergétique.

Il engage notre territoire à :

- Réduire la consommation d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques de l'industrie, du transport, de l'agriculture et du résidentiel,
- Développer les énergies renouvelables,
- Se préparer aux impacts du changement climatique : préserver la biodiversité et la qualité de l'eau, limiter l'exposition aux risques naturels.

Conformément aux articles L122-4 et R122-17 du code de l'environnement, il est soumis à évaluation environnementale. Une consultation publique est organisée pour recueillir les avis sur les projets de PCAET des 3 communautés de communes.

### Modalités de la consultation à partir du 16/09/2019

Mise à disposition des documents du PCAET sur le Site internet du Pays Sud Toulousain et sur sites, en version papier :

- Documents pédagogiques : Bande dessinée du PCAET – plaquette - synthèse technique
- Documents du PCAET : diagnostic territorial commun - stratégie commune à 2050 - plans d'actions de chacune des 3 communautés de communes - livret de mobilisation et évaluation - évaluation environnementale stratégique.
- Publication de l'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale sur le projet, pendant 1 mois, dès réception.

CC Cœur de Garonne		CC du Volvestre		CC Bassin Auterivain	
Administration générale Maison du Touch 12 Rue Notre Dame, 31370 RIEUMES	Maison des Pyrénées 136 route de Pouy-de- Touges 31430 LE FOUSSERET	Siège social Maison du Campet 31 Prom du Campet, 31220 CAZERES	Siège social 34 avenue de Toulouse 31390 CARBONNE	Maison Services au Public 20 Place de la halle 31310 MONTESQUIEU VOLVESTRE	Siège social ZI Robert Lavigne, RD 820, 31190 AUTERIVE
Du L au V : 9h-12h et 14h-17h	Du L au V : 9h-12h et 14h-17h	Du L au V : 9h-12h et 14h-17h	L au V : 9h-12h et 13h30-17h	L : 15h30-18h30 M : 8h30-13h30 M : 8h30-13h30 J : 10h-13h30 V : 10h-13h30	L au V : 9h-12h et de 14h-17h

Déposer vos avis par voie électronique via un formulaire présent sur le site <https://payssudtoulousain.fr/plan-climat-air-energie>. La date de clôture de la consultation sera inscrite sur le site 1 mois avant.

Suite à donner à la consultation :

L'intégralité des observations et propositions ainsi que leur synthèse seront anonymisées et mises en ligne. A l'issue du processus des avis réglementaires (Préfet de Région et Présidente de Région), une déclaration environnementale sera publiée indiquant la prise en compte des avis dans le projet de PCAET et leur motivation.

L'ensemble des documents du PCAET sera alors soumis à l'approbation des conseils communautaires des communautés de communes Cœur de Garonne, du Volvestre et du Bassin Auterivain.